



SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

NOM DU PAYS : SENEGAL

NOM DU PROJET : Appui à la mise en œuvre de l'initiative pour la transparence dans les Industries Extractives – ITIE

N° d'identification du Projet :

L'INTITULE DE LA MISSION DE CONSULTANT : Sélection d'un Administrateur Indépendant chargé d'élaborer le rapport ITIE 2014 du Sénégal

No de Prêt/Crédit/Don : _____

No. de référence (selon le Plan de Passation des marchés): **CS04**

La République du Sénégal a demandé un financement à l'Association internationale de développement (IDA) et, a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour le recrutement d'une firme de Consultants (Administrateur Indépendant) chargé d'élaborer le rapport ITIE portant sur les données de l'année fiscale 2014.

Les services du Consultant comprendront entre autres, une brève revue des éléments de cadrage, la réconciliation de données et la production d'un rapport ITIE complet et crédible pour l'exercice fiscal 2014, conformément à la Norme ITIE et suivant les étapes ci-dessous :

- l'analyse préliminaire du périmètre ITIE et l'élaboration d'un rapport initial, incluant la définition de la matérialité ;
- la collecte et le rapprochement des données ;
- l'élaboration d'un projet de rapport initial pour 2014;
- la production d'un rapport ITIE définitif pour 2014

Le Comité National de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (CN-ITIE) invite les Firmes de Consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services pour la mission décrite ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : qualifications générales, expériences et références concernant l'exécution de tâches analogues telles que les rapports de conciliation ITIE, expériences dans des conditions semblables etc.

Il est porté à l'attention des candidats (firmes de consultants) que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID », datées de Janvier

2011 (« Directives Sélection de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives, sous la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitance. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode basée sur qualification des consultants telle que décrite dans lesdites Directives.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous de *9 heures à 16 heures*.

Les consultants doivent soumettre un (1) original et trois (3) copies. Le tout doit être contenu dans une seule enveloppe avec la mention « : Sélection d'un Administrateur indépendant chargé d'élaborer le rapport ITIE portant sur les données de l'année 2014 ».

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées auprès de l'assistante **Mme Solange FALL** à l'adresse ci-dessous, en personne, par courrier, ou par courrier électronique à l'adresse eitirecrutement@gmail.com au plus tard le vendredi 25 mars 2016 à 12 heures précises (GMT).

Secrétariat Permanent du Comité national ITIE

59, rue du Docteur Thèze,

Immeuble Ministère du Plan, 6^{ème} étage

Tél: (00221) 33 821 69 72

Email : eitisenegal@gmail.com